

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ
D'ANTOINE-LABELLE

AVIS PUBLIC

Avis est, par les présentes, donné par la soussignée directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité régionale de comté (MRC) d'Antoine-Labelle que, conformément à l'article 18 de la *Loi sur la sécurité incendie*, la MRC consultera la population quant au projet de Schéma de couverture de risques en sécurité incendie révisé de la MRC, lequel a été adopté par le conseil de la MRC d'Antoine-Labelle lors d'une séance tenue le 24 août 2021.

OBJET DU PROJET DE SCHÉMA

Le projet de Schéma de couverture de risques en sécurité incendie est un document qui fixe les objectifs à atteindre au niveau de la protection incendie sur le territoire de la MRC pour les 5 prochaines années. Ces objectifs sont basés sur les *Orientations du ministre de la Sécurité publique en matière de sécurité incendie*. Il comprend, entre autres, un portrait complet des ressources et des mesures municipales telles que les équipements, les délais d'intervention, la formation des ressources humaines, la prévention, la réglementation municipale, de même que l'approvisionnement en eau. On y retrouve également les actions à mettre en œuvre par les municipalités locales et les services de sécurité incendie. Une fois les actions requises mises en place, le SCRSI favorisera la réduction des pertes humaines et matérielles attribuables aux incendies.

CONSULTATION ÉCRITE

Par l'effet de l'arrêté ministériel numéro 2021-054, la MRC d'Antoine-Labelle remplacera le processus de consultation publique sur le projet de schéma de couverture de risques en sécurité incendie révisé par une consultation écrite qui se déroulera du 16 septembre au 30 septembre 2021, inclusivement. Les personnes ou organismes intéressés à faire part de leurs commentaires doivent le faire par écrit, soit en faisant parvenir un courriel à sec.adm@mrc-antoine-labelle.qc.ca ou une lettre par courrier postal adressée au Service de l'administration, 425, rue du Pont, Mont-Laurier (Québec) J9L 2R6.

Le projet de schéma de couverture de risques en sécurité incendie révisé peut également être consulté aux heures normales de bureau auprès du bureau administratif de la MRC, Édifice Émile-Lauzon, 425, rue du Pont à Mont-Laurier ainsi qu'en ligne à l'adresse <https://www.mrc-antoine-labelle.qc.ca/revision-scrcsi>

Donné à Mont-Laurier ce 13 septembre 2021

La directrice générale et secrétaire-trésorière,

(s) Me Mylène Mayer

Me Mylène Mayer